

Reprise Galop 5 : Test dressage

Fig	Lettre	Mouvements	Remarques	Note/10	Coeff
1	A	Entrée au trot assis			1
	X	Arrêt progressif. Immobilité. Salut.			
	C	Rompres au trot assis. Piste à main gauche.			
2	S	Cercle de 15 m.			1
3	E	Doubler			1
	B	Piste à main droite			
4	P	Cercle de 15 m.			1
5	Entre A et K	Passer au pas, le coin			1
	K	Cercle de 8 m de diamètre			
	Entre K et V	Epaules en dedans			
6	VL	1/2 cercle de 10 m au trot Continuer jusqu'en A			1
7	A	Piste à gauche			1
8	Entre A et F	Passer au pas, le coin			1
	F	Cercle de 8 m de diamètre			
	Entre F et P	Epaules en dedans			
9	PL	1/2 cercle de 10 m au trot Continuer jusqu'en A			1
	A	Piste à droite			
10	KLB	Diagonale au trot moyen enlevé			1
	M	Passer au pas			
11	C	Départ au galop à gauche			1
12	C	Cercle de 20 m			1
13	HK	Ligne courbe allant jusqu'à la ligne du quart			1
14	P	Passer au trot			1
15	RI	1/2 cercle de 10 m à gauche au trot			1
	IL	Marcher droit sur L,			
	LV	1/2 cercle de 10 m à droite au trot			
16	H	Passer au pas			1
17	C	Départ au galop à droite			1
18	C	Cercle de 20 m			1
19	MF	Ligne courbe allant jusqu'à la ligne du quart			1
20	V	Passer au Trot			1
21	SI	1/2 cercle de 10 m à droite au trot			1
	IL	Marcher droit sur L,			
	LP	1/2 cercle de 10 m à gauche au trot			
22	R	Passer au pas			1
	MCH	Pas allongé			
	S	Départ au trot			
23	EX	1/2 cercle de 10 m			1
	X	Doubler			
	G	Arrêt, immobilité, salut			

Quitter la piste en A, au pas rênes longues

TOTAL FIGURES :

/230

Notes d'ensemble

1.	Assiette et fonctionnement du cavalier	2
2.	Correction et opportunité dans l'emploi des aides	2
3.	Impulsion (désir de se porter en avant, élasticité des foulées, souplesse du dos, engagement de l'arrière-main)	1
4.	Soumission (Soumission, attention et confiance, harmonie, légèreté, aisance des mouvements)	1
5.	Présentation. Propreté du cavalier, toilettage du cheval	1

TOTAL NOTES D'ENSEMBLE :

/170

NOTATION : de 0 à 10 - Total maximum des points 300

TOTAL GENERAL :

/300

Note : Les trots de travail, moyen et allongé doivent être exécutés « assis » sauf si le terme « enlevé » figure dans la reprise.